

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du 15 septembre 2023

Saison 2022/2023.

ESPERANCE RANDO

10400 NOGENT SUR SEINE

Sur convocation de Madame CHEVIN Nadine, Présidente de la section « RANDONNEE » de l'Espérance de Nogent Sur Seine, par une note d'information en date du 3 juillet 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire de la section ci-dessus désignée s'est réunie.

Début de la réunion, le vendredi 15 septembre 2023 à 19 heures, salle de l'AGORA de Nogent Sur Seine, en présence de Monsieur Sébastien MOUILLEY, Président de l'Espérance de Nogent, de Monsieur Alain DAMASSE, adjoint au Maire chargé des sports et de Monsieur Ludovic CETOJEVIC directeur du service des Sports de la ville de Nogent.

Madame CHEVIN Nadine, en sa qualité de présidente de la section « Randonnée », souhaite la bienvenue à toutes et à tous, elle souhaite un retour à la santé pour celles et ceux qui ont eu ou qui ont encore des soucis de santé.

Elle fait part à l'assistance que plusieurs personnes se sont excusées et elles sont représentées par des adhérents présents ce soir. Elles ont toutes promis de revenir la saison prochaine. 28 adhérents ont fait savoir que le service de garde des petits enfants était terminé et qu'ils profitaient de ce moment pour prendre quelques jours de vacances.

La Présidente précise que nous ne sommes pas maître des dates d'occupation de la salle de l'AGORA.

La Présidente tient à remercier les personnalités invitées, pour leur présence à cette réunion, prouvant ainsi leur attachement à notre section. Elle tient également à remercier la ville de Nogent, la commune de Saint Aubin et l'Espérance pour l'aide financière et le matériel mis à notre disposition.

La Présidente se félicite de la présence d'une grande partie des adhérents, ce qui est un signe de bonne santé de la section et elle marque l'intérêt que les randonneurs portent à l'association. Elle remercie l'ensemble des personnes composant le bureau qui font un travail sérieux et participatif, mais elle précise que sans les adhérents, cette association de copains n'existerait pas.

Elle rappelle à l'assemblée :

- Les membres élus sont tous des bénévoles et à ce titre ils méritent d'être respectés et écoutés,
- Les consignes de sécurité ne sont pas là, seulement pour se faire plaisir, mais pour le bien-être de tous.
- La randonnée doit rester un plaisir partagé et donc la section s'en tient au règlement interne qui précise que l'ensemble des marcheurs ne fait pas de compétition et que les plus rapides attendent le temps nécessaire pour que les derniers aient eu un moment de repos.
- Les échéances doivent être respectées, (Paiement, Réponses pour les manifestations).

Elle insiste sur le caractère amical, social, joyeux et dynamique, qui règne dans la section, et cela malgré la stagnation des effectifs. Il n'y a pas de différence entre les marcheurs du jeudi et ceux du dimanche, pas plus entre la rando douce et la rando classique, et que le meilleur moyen de se rencontrer, c'est de participer nombreux à toutes les manifestations organisées par le club, Assemblée générale, anniversaire, journée de fin de saison, Week-End, galette des rois, etc...

La moyenne hebdomadaire des marcheurs est plus que satisfaisante et bien que des sorties aient été annulées pour cause de mauvais temps, les randonneurs sont toujours nombreux chaque semaine, c'est une chance pour une Présidente de voir cette fidélité à la section qu'elle préside.

La Présidente conclue son discours en se disant très fière d'avoir la chance de présider et de faire vivre une section où les gens se respectent et où chacun donne de sa personne sans rien demander en retour, pour que tout fonctionne au mieux.

Avant de passer au rapport d'activité et au bilan financier de la saison 2022/2023, la Présidente demande quelques instants de recueillement pour les personnes ayant perdu un être cher, au cours de cette année.

Le taux de participation à cette Assemblée Générale ne fait que conforter les liens de solidarité et le caractère social de notre section puisque la feuille de présence fait apparaître **110** signatures (**97** présentes et **13** représentées)

Le nombre de licenciés était pour la saison 2022/2023 de **153** inscrits.

Rapport d'activités 2022/2023 :

Après avoir signalé que la feuille de présence et les fiches d'adhésion, sont bien en place, le secrétaire indique à l'assistance, l'ordre du jour de la réunion.

Il remercie les invités et les adhérents présents.

Bernard BARAT signale que des places sont libres dans le bureau de la section car celles et ceux qui sont en place prennent de l'âge et qu'il serait bien qu'une nouvelle génération se manifeste.

Assemblée Générale de l'Espérance Rando :

Rappel de l'ordre du jour :

- Mot de bienvenue de la Présidente,
- Les effectifs,
- Rapport d'activité saison 2022/2023
- Montant de l'adhésion 2023/2024,
- Rapport financier 2022/2023
- Budget 2023/2024,
- Renouvellement du bureau,
- Parole aux invités,
- Questions diverses.

Les effectifs :

Pour la saison 2022/2023, les effectifs sont identiques à l'an passé, soit 153 adhérents.

65 Nogentais, soit **42** % des adhérents. (35 % l'an passé)

101 randonneuses pour **52** marcheurs.

Moyenne d'âge = 69.75 ans.

78 sorties, pour 888.6 kilomètres parcourus, soit un kilométrage moyen de 11.39 km.

La moyenne est de **71** marcheurs par semaine, pour 77 l'an passé.

Ce qui est très encourageant, avec la rando douce qui ne cesse d'augmenter ses effectifs.

La plus grande concentration (Rando Classique + Rando douce) a eu lieu à Pont Sur Seine avec 79 participants.

Cette année, la section Randonnée a réalisé moins de sorties, du fait des conditions climatiques mais aussi des complications physiques de certains marcheurs.

La Rando douce :

Cette marche appelée rando douce permet aux personnes qui veulent reprendre une activité physique ou qui sont en convalescence suite à une opération, une maladie ou un moment de fatigue passer de se retrouver dans une ambiance conviviale autour d'une pratique accessible. Une activité qui fonctionne bien, à laquelle tous les adhérents peuvent participer sans exception. Rien de déshonorant de pratiquer cette activité.

Le certificat Médical de Non-contre indication :

La section randonnée a décidé de rendre obligatoire, chaque année, la feuille d'adhésion, Le certificat médical n'est obligatoire que tous les 3 ans, sauf à partir de 70 ans et pour les pratiquants réguliers de la Rando douce.

Les points forts de la saison 2022/2023 :

- 3 septembre 2022 : Participation au forum des associations.
- 30 septembre 2022 : AG de la section Randonnée. 68 % des effectifs étaient présents.
- 8 octobre 2022 : Participation à la randonnée pour la ligue contre le cancer du sein (Une centaine de participants de la section)
- 17 décembre 2022 : Descente du Père Noël.
- 13 janvier 2023 : Randonnée nocturne à Saint Aubin : 75 randonneurs, suivie de la galette des rois.
- 20 au 22 janvier 2023 : Séjour raquettes aux Rousses, avec visite de la maison natale de Pasteur, la Maison du Comté et le fort des Rousses. (39 participants)
- 6 avril 2023 : Recherche des œufs de Pâques au Monteil.
- 27 avril 2023 : Arrêt au château de la Mothe, à ne pas confondre avec le château de la Motte Tilly.
- 18 mai 2023 : Participation au parcours du Rotary : 77 inscrits au nom de la section randonnée, entraînant une bonne rentrée d'argent, soit 499 €
- 25 mai 2023 : Sortie à Bray S/Seine avec déjeuner dans une guinguette
- 4 juin 2023 : La fête de l'Eau, peu de participants extérieurs à la section.
- 11 juin 2023 : Les flâneries de l'OTNVS à Plancy l'abbaye.
- 24 juin 2023 : Journée de fin de saison à Esternay et Joiselle, belle randonnée suivie d'un pique-nique et d'un petit tour de cyclo-rail pour 67 participants.
- 26 au 28 juin 2023 : Séjour en Alsace, avec la visite Belfort, Guebwiller et le grand ballon, Murbach et son abbaye, et Eguisheim pour les non-marcheurs. (43 participants)
- 9 juillet 2023 : Participation à la concentration de l'UCN

Saison bien occupée, ce qui prouve la dynamique de notre section, et cela n'est réalisable que tous ensemble et dans une bonne ambiance.

Sondage séjours :

Peu de réponse, le bureau va de nouveau travailler sur le sujet, mais d'ores et déjà, le séjour hiver 2024 n'aura pas lieu.

Cotisation 2023/2024 :

A l'unanimité, les participants adoptent le maintien de la cotisation annuelle à 25 € pour la saison 2023/2024, tout comme le tarif de 3 € pour les essais, y compris pour les adhérents de la Rando Douce.

Toute personne n'ayant pas renouvelée son adhésion au 15 octobre 2023, ne recevra plus les informations de la section et sera automatiquement sortie du fichier de la randonnée.

Rappel du règlement intérieur :

Possibilité d'incorporation de personnes handicapées dans le groupe de randonneurs, sous la responsabilité d'un accompagnateur.

Nos statuts garantissent le fonctionnement démocratique de l'association, la transparence de sa gestion, l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes et l'absence de toute discrimination dans l'organisation et la vie de l'association.

L'association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel.

A l'unanimité, les participants acceptent ce point particulier du règlement intérieur.

Forum des associations 2023/2024 :

Il s'est déroulé le 9 septembre dernier dans une très bonne ambiance, nous avons rencontré beaucoup de personnes de tous les âges et avons enregistré plusieurs adhésions de randonneurs déjà dans la section.

Assemblée Générale 2022/2023 :

Après vérification de la feuille de présence, il est constaté :

Membres présents :

Total **97** personnes

Membres représentés :

Total = **13** adhérents

Membres absents :

Membres non excusés, non représentés = **43** adhérents

Soit un total d'adhérents présents et représentés de : 110 sur 153 adhérents inscrits. 72% des effectifs
--

Vote rapport d'activités :

Pour le Rapport d'activités = **110** (y compris les personnes représentées)

Abstention = **0**

Contre le rapport d'activités = **0**

Subventions :

De plus en plus difficile à trouver des fonds, crise et inflation obligent...

Cependant la section randonnée a obtenu, et il est important de le faire remarquer les subventions ci-après :

- 2022/2023 : 650 €
 - o 650 € de la ville de Nogent.
- Prévision 2023/2024 :
 - o 1000 € de la ville de Nogent.

Bilan financier 2022 / 2023 :

Le disponible, à la fin de cette saison 2022/2023 est en augmentation, il est de **21.815.02 €**

Le compte de résultat 2022/2023 fait apparaître un profit de **2016.27 €**

Recettes :

- Le montant des cotisations des adhérents représente 3.930 €
- Une subvention de la ville pour 650 €
- Une vente d'équipement pour 15 €
- Et 34885 € de recettes de manifestations. Il s'agit essentiellement des sommes perçues en contrepartie des charges engagées pour les déplacements extérieurs (Week-end été et Hiver) ainsi que toutes les manifestations organisées par la section (Anniversaire, Fin de saison, galette des rois, etc...)

Dépenses :

- Quelques achats de timbres, déplacements, engagements et diverses fournitures pour 173.62 €.
- Une somme de 355 € pour l'Espérance mère, servant à payer les assurances et l'entretien du local, et la cotisation OGEC, OTNVS, entre autres...
- Achats de produits pharmaceutiques pour 39.99 €
- Frais de manifestation pour 36.895.12 €. Ceci représente les frais de manifestations diverses (AG, Fin de saison, Galette des rois, etc..) et les frais engagés pour les week-end, totalement remboursés par les participants.

Le total des recettes étant de **39.480.00 €**

Le total des dépenses étant de **37463.73 €**

Il en ressort un bénéfice de **2016.27 €** pour la saison 2022/2023.

Vote du bilan financier :

Pour le bilan financier = **110** (y compris les personnes représentées)

Abstention = **0**

Contre le bilan financier = **0**

LE BILAN FINANCIER 2022/2023 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET 2023/2024 :

Le budget prévisionnel 2023/2024 est équilibré, avec **20.850 €** de dépenses, y compris les sorties week-End.

Les recettes sont identiques et représentent **20.850 €** y compris la subvention de la ville espérée pour **1000 €**.

Vote du bilan prévisionnel 2023/2024 :

Pour le bilan prévisionnel = **110** (y compris les personnes représentées)

Abstention = **0**

Contre le bilan prévisionnel = **0**

LE BUDGET 2023/2024 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Les projets pour 2022/2023 :

Une liste des actions à entreprendre sur la saison 2023/2024 est présentée, mais il peut y avoir des actions complémentaires qui seront étudiées par le bureau.

- Randonnée nocturne avec galette des rois. (Date à confirmer)
- Journée du Rotary = Jeudi de l'Ascension
- Une sortie en Week-End, l'été = Aucune avancée à ce jour.
- Journée pique-nique de fin de saison (Date et lieu à déterminer)
- Formation à la sécurité et aux gestes de premier secours.

Election du Bureau :

Pas de démission enregistrée.

Le bureau est ainsi composé :

Présidente = Nadine CHEVIN

Vice Président = Brigitte LACOSTE

Trésorière = Annick GABUT

Trésorier adjoint = Bernard BARAT

Secrétaire = Bernard BARAT

Secrétaire adjoint = Mauricette DEKONINCK

Président d'honneur : Christian FLON

Membre du bureau = Josée BARAT, Dominique DHAUSSY, Jean Pierre DEKONINCK, Jacques MORAT, Jean Michel CHEVIN, Françoise BOYS, Martine RICHARD, Christiane COACHE, Jean Pierre DHAUSSY, Marie Odile HADROT, Dominique NOBLET.

Membre du comité directeur de l'Espérance = Christian FLON, Annick GABUT, Nadine CHEVIN et Dominique DHAUSSY.

Interventions des Invités :

Monsieur Sébastien MOUILLEY, Président de l'Espérance de Nogent Sur Seine est ravi de voir autant de monde à cette assemblée générale, cependant il n'est pas plus étonné que cela, compte tenu du travail exceptionnel réalisé toute l'année par les dirigeants de la section. Il délivre beaucoup d'éloges à celles et ceux qui encadrent les sorties avec une attention particulière pour la rando douce qui permet à des personnes ayant des difficultés passagères de continuer une activité physique, de sortir de chez elles et donc d'éviter l'isolement. La randonnée classique et la marche plus douce est un sport à part entière qui respecte la nature et toutes les valeurs humaines, la mobilisation de toutes et tous n'est pas le fait du hasard mais tout simplement le résultat de l'ambiance et de la convivialité qui règne au

sein de la section. Il encourage les randonneurs à participer encore plus nombreux aux sorties et autres manifestations qui soudent le groupe, et qui par ailleurs font découvrir des régions et des sentiers de randonnées exceptionnels. Il se dit être très heureux de voir une section qui fonctionne très bien, et souhaite à tous les adhérents une très bonne saison 2023/2024.

Monsieur Ludovic CETOJEVIC, Responsable du service des sports de la ville de Nogent remercie la Présidente de l'avoir invité et précise que pour rien au monde il ne raterait cette assemblée où il y a toujours beaucoup de monde, de l'ambiance et un dynamisme hors du commun. Une section qui fonctionne très bien, avec qui le service des sports entretient de très bons rapports, et plus particulièrement avec Nadine. Si elle fonctionne bien, c'est le résultat d'un travail intensif de nombreux bénévoles, d'un travail d'équipe avec un bureau d'une efficacité exemplaire. A chaque fois que la ville organise une manifestation, nous savons que la randonnée répondra dans la mesure du possible, toujours présente. Il insiste sur l'activité rando douce, qui est une excellente initiative proposée par la section car elle permet à des personnes de reprendre une activité physique et dans le cadre de Sport Santé géré par le service des sports de la ville, c'est un plus car l'idéal est que les personnes passant par Sport Santé intègrent une association et la randonnée est une activité adaptée et réalisable par tous. Il souhaite une bonne saison à toutes et tous.

Madame HADROT Marie Odile : Animatrice de la rando-douce, précise qu'elle remplace provisoirement Christian FLON qui actuellement a des difficultés . Elle remercie l'ensemble du bureau de lui faire confiance pour animer une équipe qui ne cesse de s'agrandir. La rando douce est un plus pour la section randonnée et toutes les personnes adhérentes peuvent y participer, sans exception, le projet initial est à ce jour largement dépassé et pourtant tout va bien, l'ambiance et la convivialité sont omniprésentes. Elle remercie toutes les personnes qui l'accompagnent sur les parcours et elle souhaite une bonne saison à toutes et tous.

Monsieur Alain DAMASSE, adjoint au Maire de la ville de Nogent, chargé des sports s'excuse d'être un peu en retard, compte tenu qu'il doit assister à deux assemblées générales en même temps. Il n'est pas étonné de voir autant de monde pour cette assemblée, et perçoit une ambiance chaleureuse malgré la rigueur imposée par les dirigeants, mais en même temps si la section fonctionne aussi bien c'est aussi le fait d'une très bonne organisation et du respect des règles établies par les dirigeants, bénévoles. Il félicite les membres du bureau qui font un travail important qui permet à beaucoup de personnes de tous âges de faire une activité physique, et pour cela la rando douce est une organisation qui mérite d'être citée car elle permet de regrouper des personnes qui ne peuvent pas suivre la marche classique, mais qui peuvent faire l'activité qu'elles souhaitent. Il souhaite voir la section participer aux organisations de la ville, mais aussi continuer d'organiser des sorties en dehors du département, des séjours sympathiques, des parcours nature et culturels de toute beauté. Les images sont la preuve que la cohésion du groupe passe par ces organisations. Après avoir excusé Madame Le Maire, il souhaite une bonne saison 2023/2024 à tous les adhérents.

Questions diverses :

Pas de question particulière, c'est au cours des parcours de randonnée que le dialogue se fait et les réponses sont apportées par courrier électronique après chaque réunion de travail.

Clôture :

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant demandé la parole après l'interpellation du Président, celui-ci déclare la séance close et levée à 20 H, après avoir invité les participants au pot de l'amitié..

LE PRESIDENT :

LE SECRETAIRE :